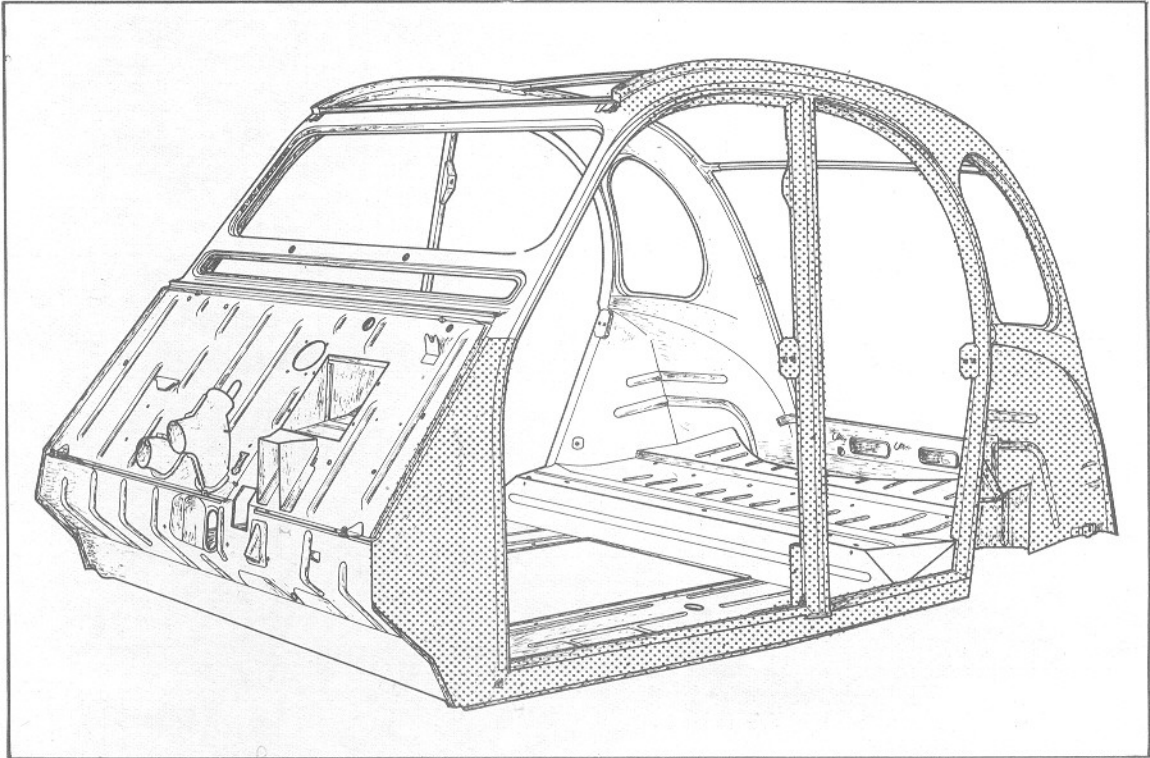


I. REMPLACEMENT D'UN PANNEAU DE CÔTE COMPLET

A. 80-75



Pour effectuer cette opération, il faut déposer au préalable :

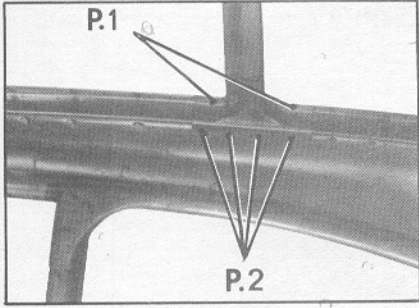
- le capot,
- l'aile avant,
- la joue d'aile,
- l'aile arrière,
- les deux portes,
- la ceinture de sécurité,
- la glace de custode,
- le pare-soleil,
- l'enjoliveur de brancard,
- les feux arrière,
- la garniture du panneau de côté,
- le pare-brise,
- le pare-chocs arrière,
- les sièges avant,
- la banquette arrière,
- les tapis,
- la capote,
- la porte de coffre.

(côté intéressé)

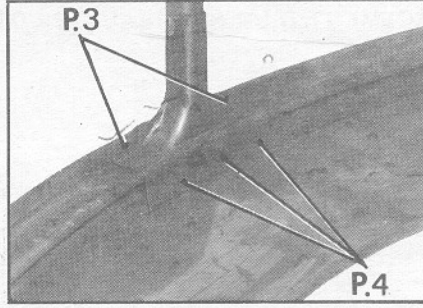
Outillage nécessaire :

- Perceuse
- Extracteur de points de soudure « 2662-T ou « PICKAVANT ».
- Burin à dégraffer
- Poste de soudure auto-gène
- Pince à souder
- Disqueuse.

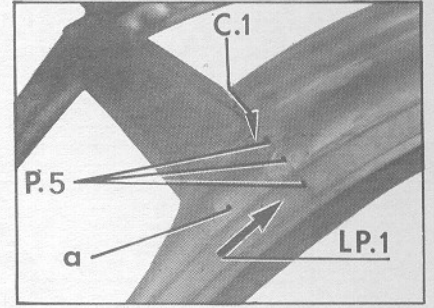
11838



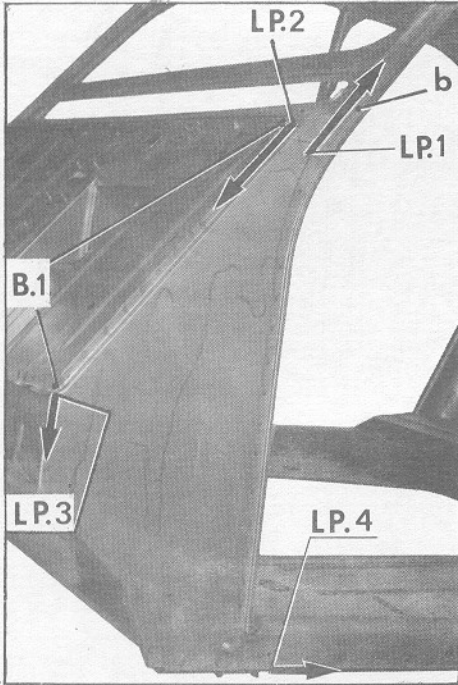
12953



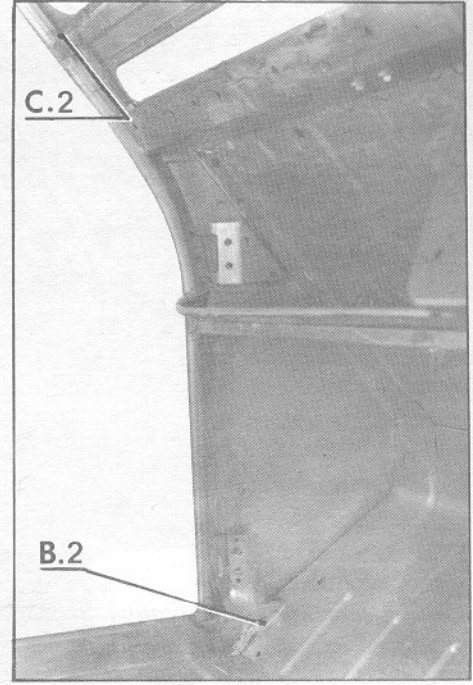
12952



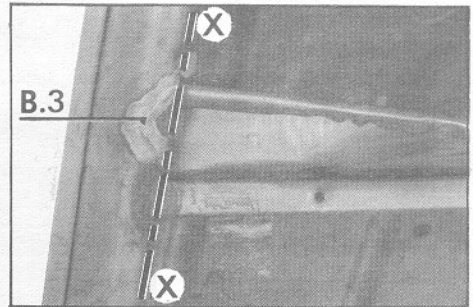
11831



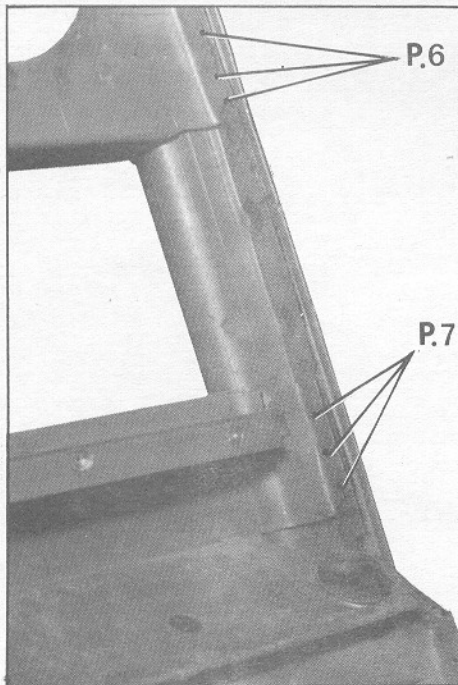
11840



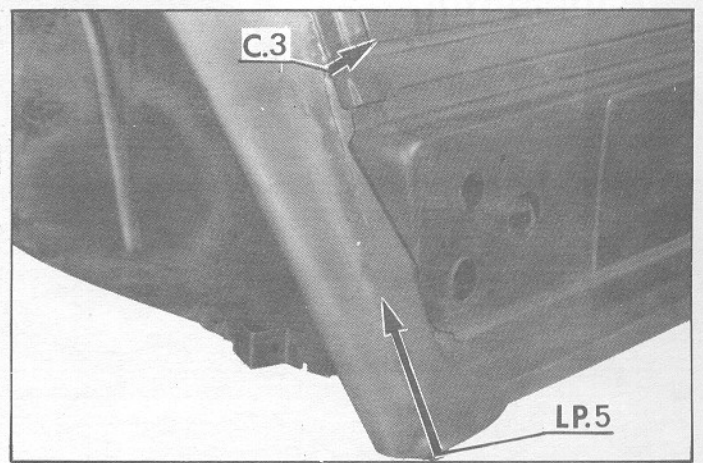
11841



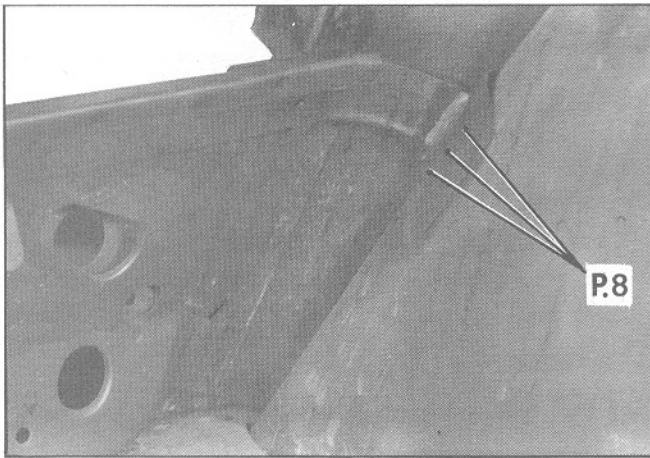
13179



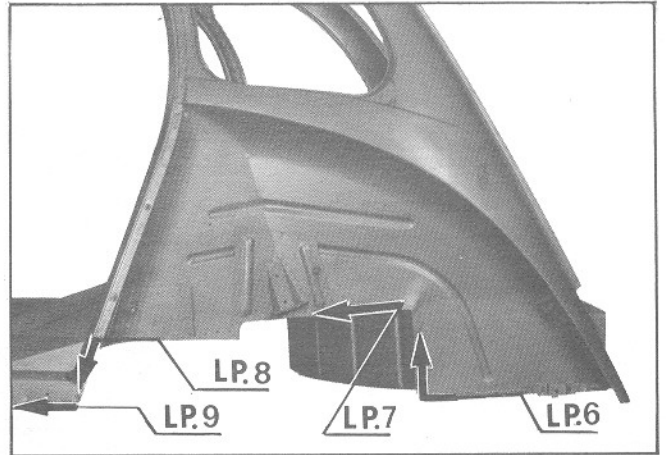
11835



12954



1 18 36



DEPOSE

1. Eliminer, en chauffant et brossant, l'étain en « a ».
2. A la scie :
 - couper les cordons de soudure autogène C.1 et C.3.
 - sectionner, au ras du montant, la traverse de tablette avant suivant X-X.
3. Au burin, couper (le plus près possible du montant) la soudure autogène C.2 (liaison entre traverse inférieure de pare-brise et panneau de côté).
4. Dégraffer les points de soudure électrique suivant les lignes ou points :
 - P.1
 - P.2
 - P.3
 - P.4
 (liaisons entre traverse intermédiaire et panneau de côté)
 - LP.1 (liaison entre panneau de côté et baie de pare-brise)
 - LP.2
 - LP.3
 - LP.4
 - LP.5
 - LP.6
 - LP.7
 - LP.8 (liaison entre planche à talon et panneau de côté)
 - LP.9
 - P.5 (liaison entre baie de pare-brise et panneau de côté).

5. Au niveau des traverses inférieures de baie de pare-brise, relever le bord soudé « b » de cette dernière et dégraffer par perçage les points de soudure électrique suivant P.6 et P.7 (liaisons entre les traverses et le panneau de côté).

6. Eliminer en chauffant et brossant les points de brasure suivant :

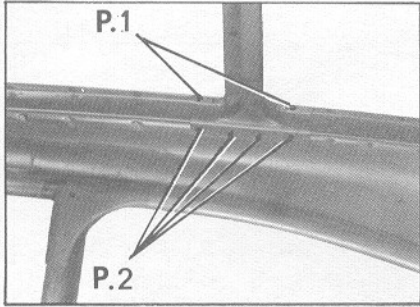
- B.1
- B.2
- B.3

7. Déposer le panneau de côté.

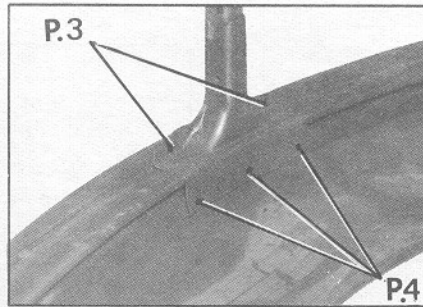
PREPARATION

8. Préparer les lignes de dégrafage. Reforme les tôles si nécessaire. Décaper les zones de soudure sur caisse et élément neuf.

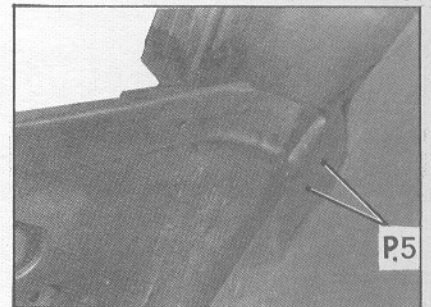
11838



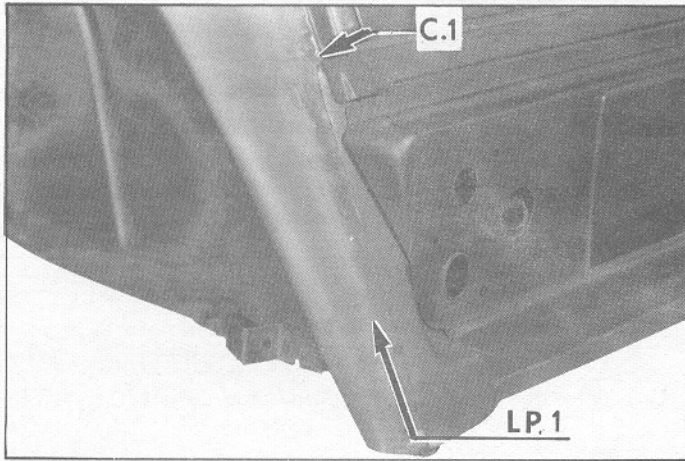
12953



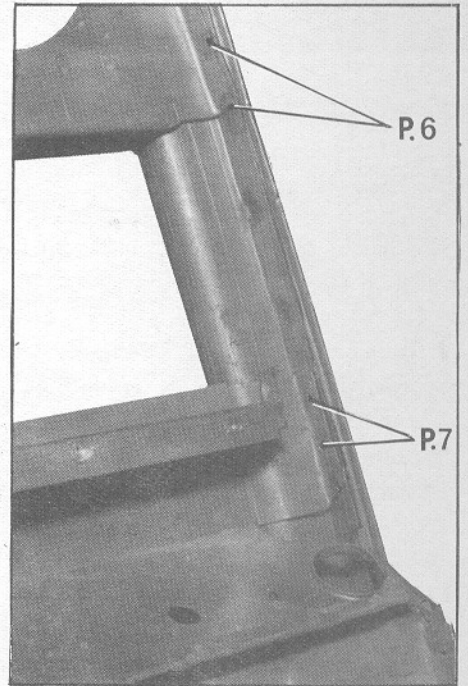
12954



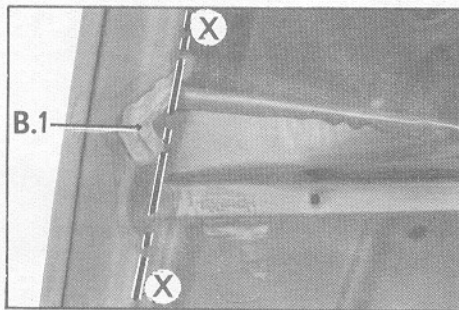
11835



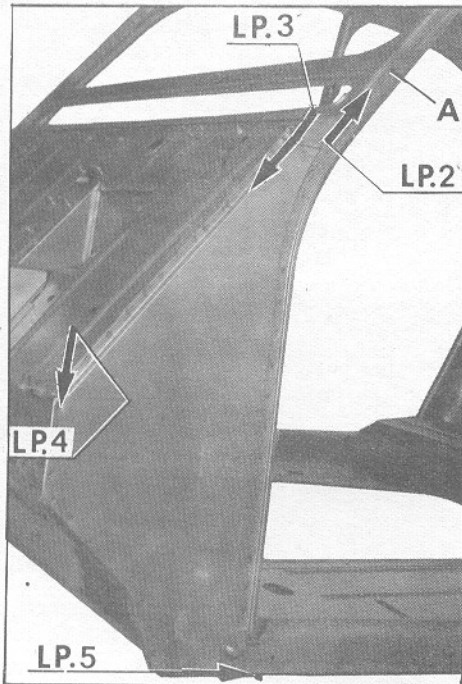
13179



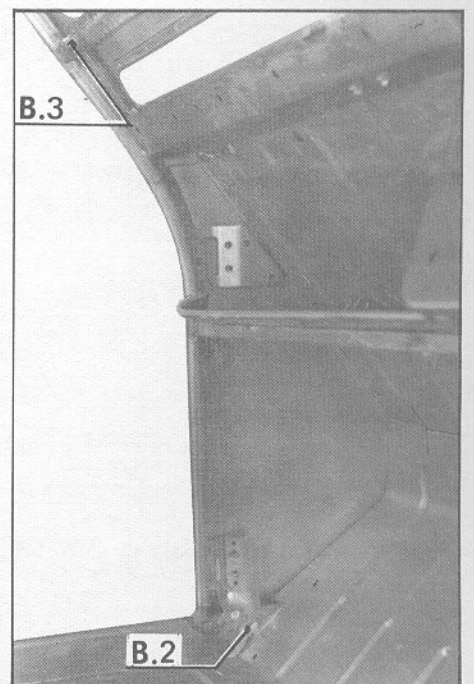
11841



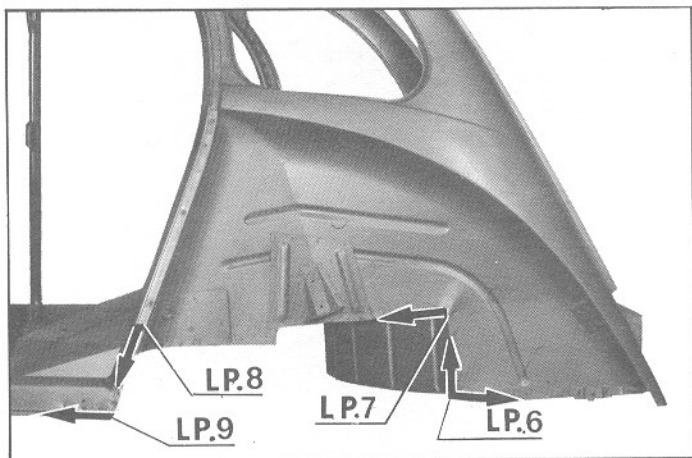
11831



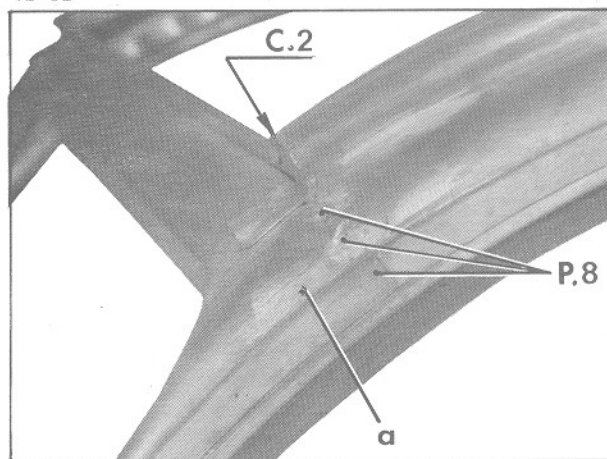
11840



11836



12952



POSE

9. Mettre le panneau en place sur la caisse.

Le brider à l'aide de pinces serre-tôles.

10. Procéder à son soudage à la pince suivant les

lignes :

- LP. 8 (liaison panneau de côté-planche à talon)
- LP. 5
- LP. 3
- LP. 4
- LP. 6
- LP. 7
- LP. 1
- LP. 9

et les points :

- P. 6 } (liaisons traverses inférieures de baie
- P. 7 } de pare-brise - panneau de côté)
- P. 1 } (liaisons traverses intermédiaires -
- P. 2 } panneau de côté)
- P. 3 }
- P. 4 }
- P. 5
- P. 8

11. Rabattre le bord A de la baie de pare-brise et

exécuter à la pince la ligne de points LP. 2.

12. Exécuter les soudures auto-gènes, suivant :

- C. 1
- C. 2
- X-X (liaison entre la traverse de tablette avant et le panneau de côté.

13. Exécuter les brasures, suivant :

- B. 1
- B. 2
- B. 3

14. Meuler (si nécessaire) les soudures auto-gènes.

Faire une finition à l'étain en « α ».

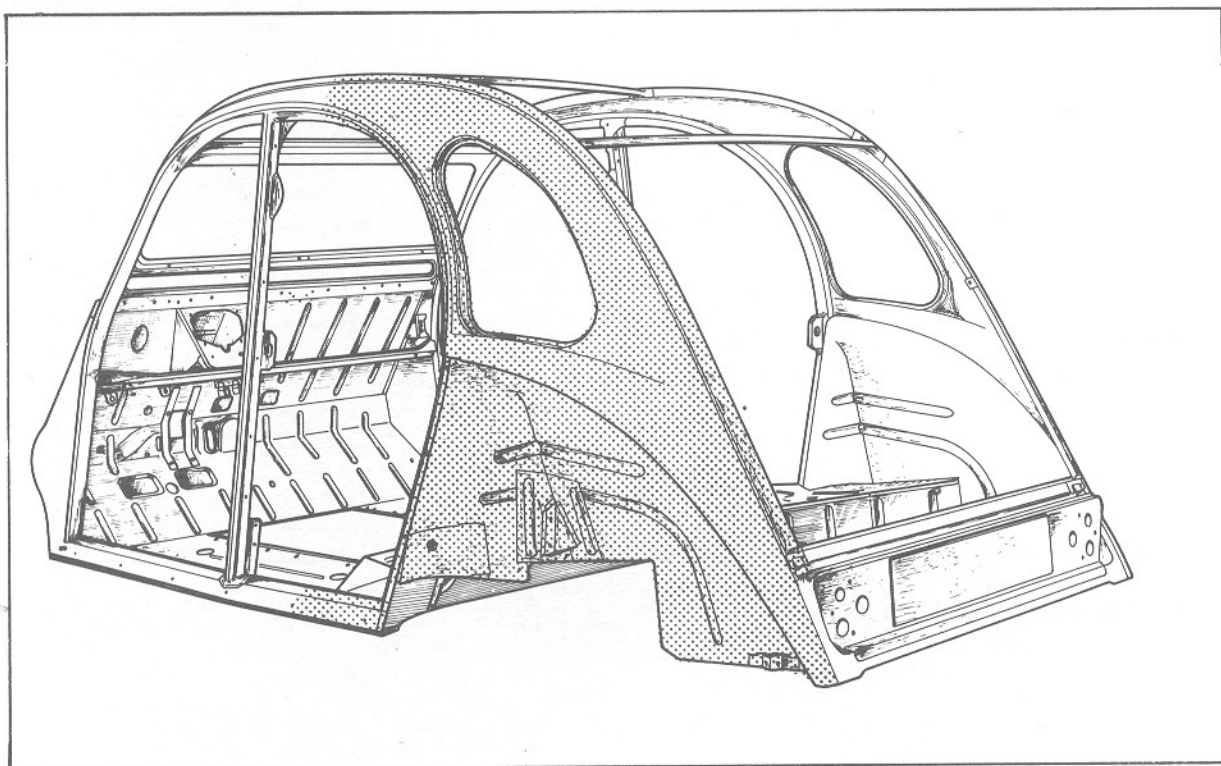
15. Parfaire l'étanchéité et la protection de la caisse.

16. Peindre.

17. Procéder à la pose et au réglage des éléments préalablement déposés.

II. REMPLACEMENT DE LA PARTIE ARRIERE D'UN PANNEAU DE COTE

A. 80-74



Pour effectuer cette opération, il faut déposer au préalable :

- la capote,
- les deux portes,
- l'aile arrière,
- la glace de custode,
- les feux arrière
- la ceinture de sécurité,
- la roue arrière,
- l'enjoliveur sur brancard,
- le pare-chocs arrière,
- la porte de coffre,
- les sièges avant,
- la banquette arrière,
- les tapis,

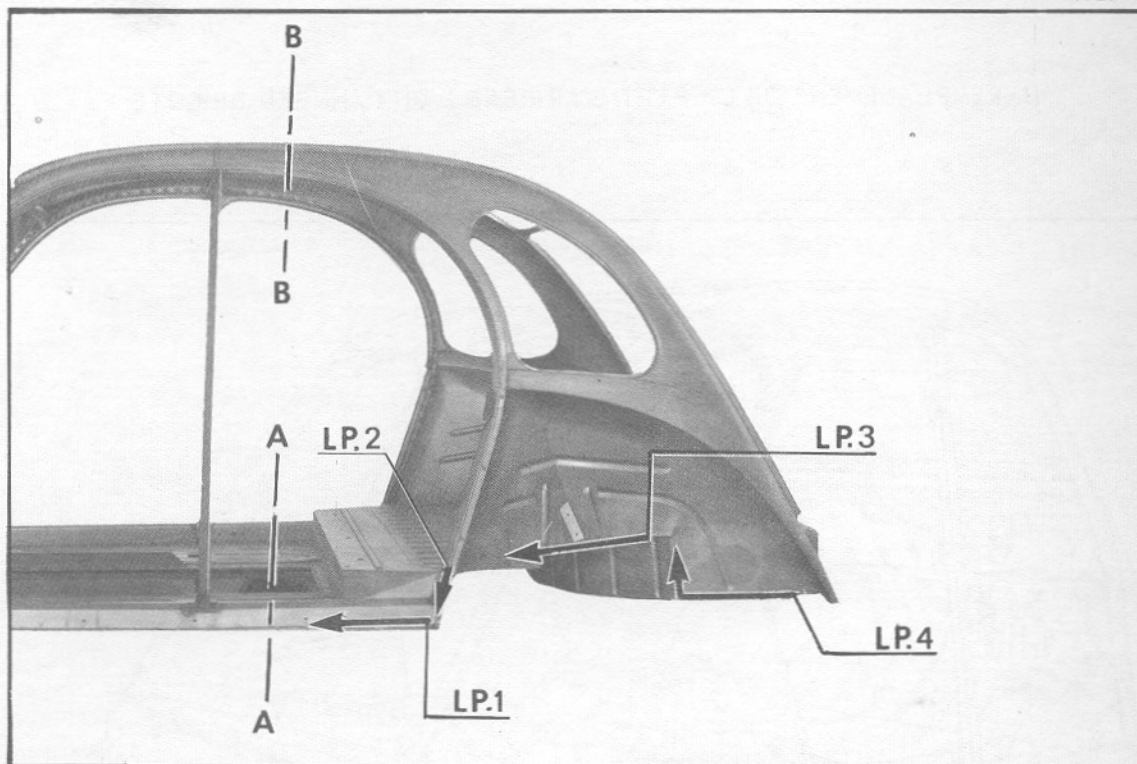
(côté intéressé)

Dégarnir le panneau de côté.

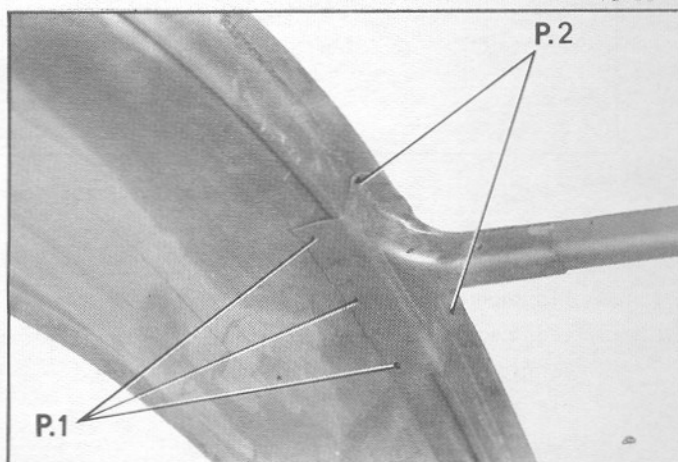
Outils nécessaires :

- Perceuse
- Extracteur de points de soudure « 2662-T » ou « PICKAVANT »
- Burin à dégraffer
- Poste de soudure autogène
- Pince à souder
- Pinces serre-tôles
- Disqueuse.

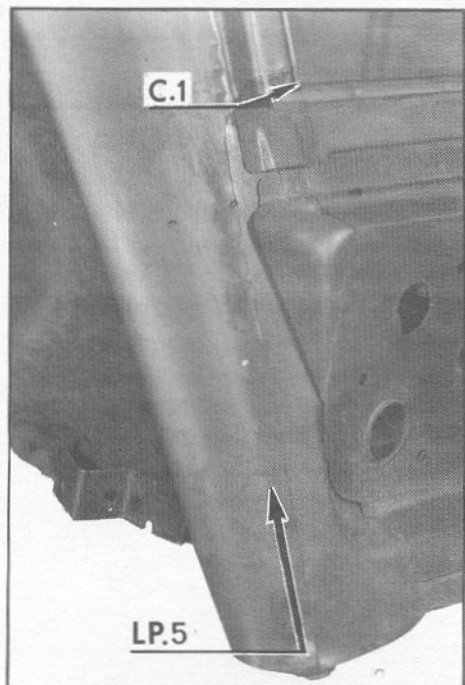
11826



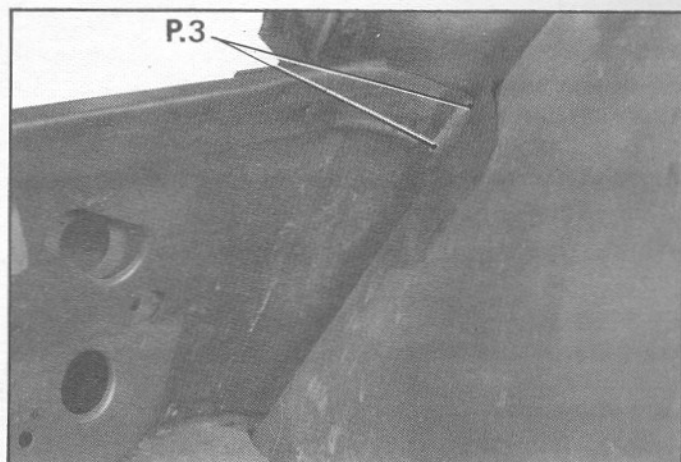
12953



11835



12954



DEPOSE

1. A la scie, sectionner perpendiculairement le brancard de bas de caisse (suivant A-A) et la partie supérieure du panneau de côté (suivant B-B) à 250 mm en arrière du pied milieu.

2. Dégraffer (par perçage de préférence) les points de soudure électrique suivant les lignes :

- LP. 1 (jusqu'à la section A-A)
- LP. 2 (liaison entre la planche à talon et le panneau de côté)
- LP. 3
- LP. 4
- LP. 5

et les points :

- P. 1
- P. 2
- P. 3

3. A la scie, couper le cordon de soudure autogène C. 1.

4. Déposer la partie arrière du panneau de côté.

PREPARATION

5. Préparer (meuler, souder, planer) les lignes de dégraffage.
Redresser les tôles, si nécessaire.
Décaper les zones de soudure sur caisse et élément neuf.

6. Préparer la pièce neuve :

- Tracer les sections A-A et B-B sur le panneau de côté neuf.

ATTENTION : Reprendre exactement les mêmes côtes entre le pied milieu et les sections que lors de la dépose de la partie arrière du panneau de côté.

- Sectionner à la scie, la pièce neuve suivant le tracé.

POSE

7. Poser le panneau de côté :

Mettre le panneau en place sur la caisse (si nécessaire parfaire l'ajustage des sections à la lime) et le brider à l'aide de pinces serre-tôles.

Vérifier l'encadrement de porte arrière (se servir de la porte comme gabarit).

8. Procéder au soudage du panneau de côté :

a) à la pince suivant les lignes :

- LP. 1
- LP. 2
- LP. 3
- LP. 4
- LP. 5

et les points :

- P. 1
- P. 2
- P. 3

b) à l'autogène, exécuter les cordons de soudure, suivant :

- C. 1

et les sections :

- A-A
- B-B

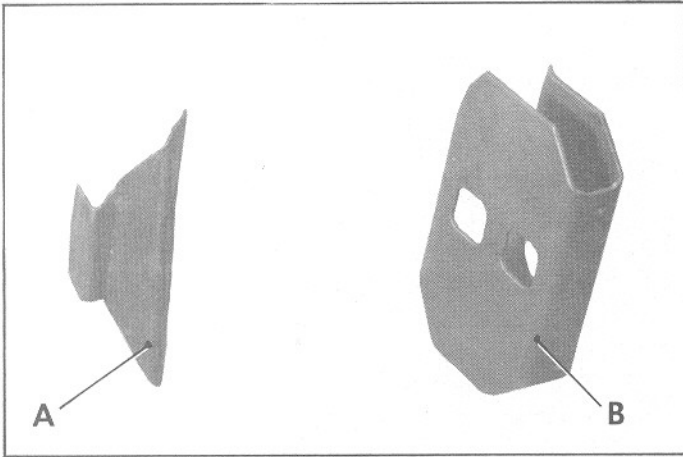
9. Planer et meuler les soudures suivant les deux sections et si nécessaire faire une finition à l'étain.

NOTA : Le Département des Pièces de Rechange fournit les panneaux de côté et les caisses, sans gâche soudée. Il est donc nécessaire, suivant la date de sortie du véhicule, de procéder à la pose, soit de la gâche (*Véhicules sortis avant Septembre 1972*), soit du support de gâche (*Véhicules sortis depuis Septembre 1972*).

10. Poser la gâche ou le support de gâche (suivant le cas) sur le pied milieu.

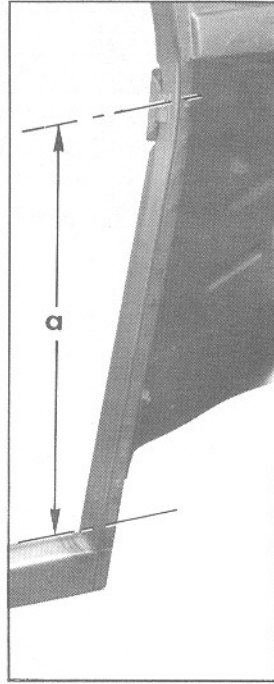
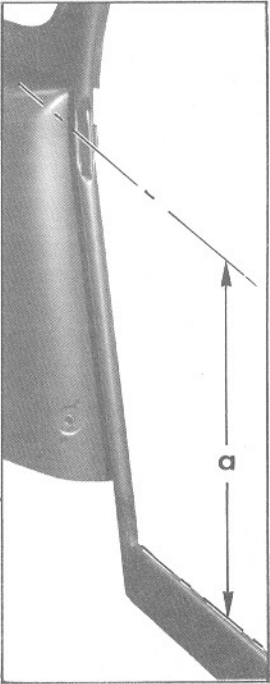
(Voir Op. AZ. 821-1 page 3).

11.144



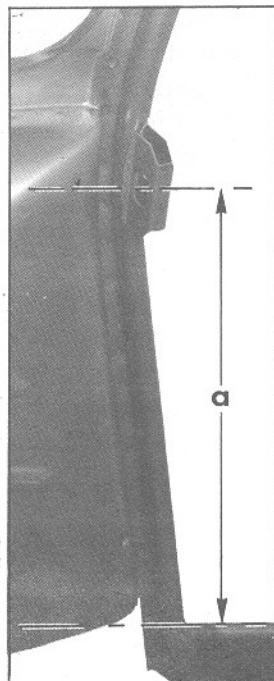
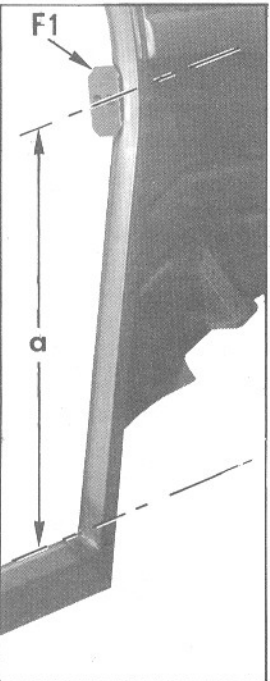
11.347

11.348



11.349

11.350



11. Poser la gâche ou le support de gâche (suivant le cas) sur le pied arrière.

a) Pose d'une gâche (→ 9/1972) :

- A l'aide de la porte comme gabarit et à une cote « a » = 464 mm, positionner la gâche (A). Repérer sa position et la fixer à l'aide d'une pince serre-tôles.
- Braser la gâche (A) par deux points, en avant et en arrière du pied.
- S'assurer de l'engâchage correct de la porte après avoir déposé la pince serre-tôles.
- Terminer les brasures de chaque côté.

b) Pose d'un support de gâche (9/1972 →) :

- A l'aide de la porte comme gabarit et à une cote « a » = 464 mm, positionner le support de gâche (B).
- S'assurer que sa face (F1) est parallèle à la face de la serrure.
- Repérer la position du support de gâche sur le pied et le fixer à l'aide d'une pince serre-tôles.
- Braser aux quatre coins du support de gâche et contrôler sa position après avoir déposé la pince serre-tôles.
- Terminer les brasures de chaque côté.

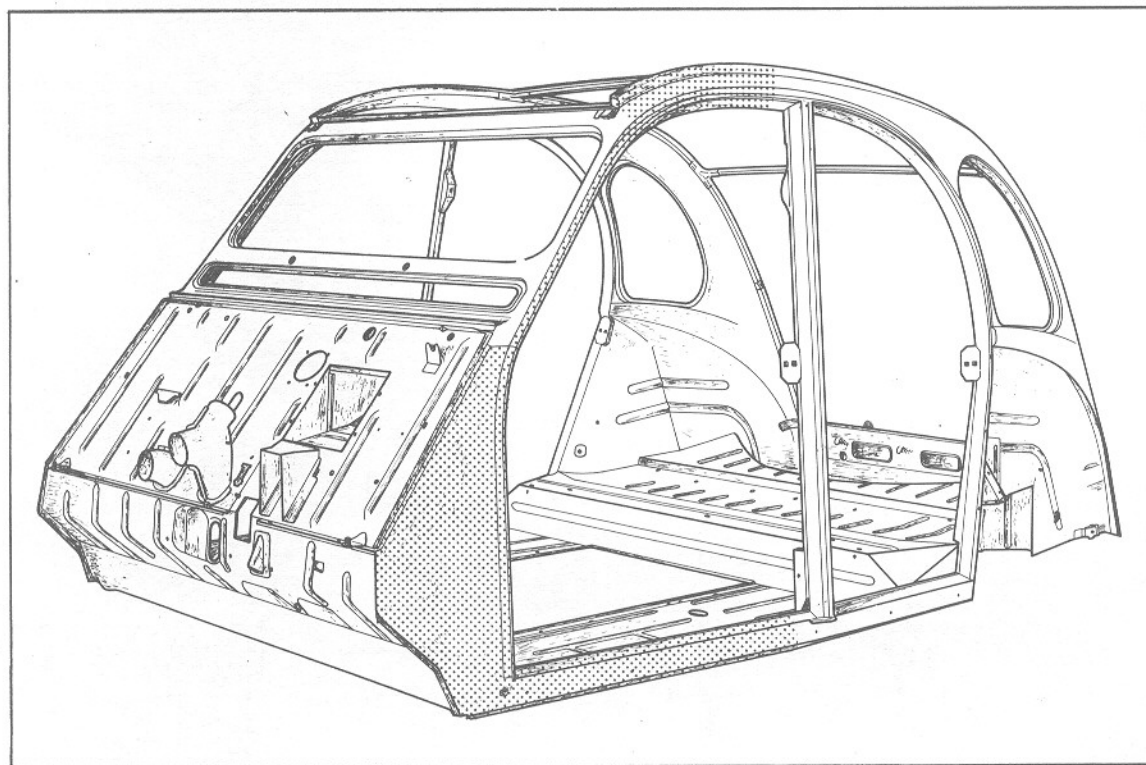
12. Parfaire l'étanchéité et la protection de la caisse.

13. Peindre.

14. Procéder à la pose et au réglage des éléments préalablement déposés.

III. REMPLACEMENT DE LA PARTIE AVANT D'UN PANNEAU DE CÔTÉ

A.80-75



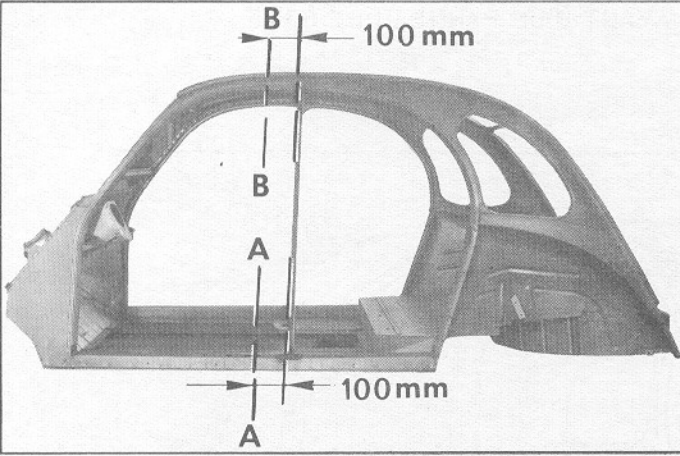
Pour effectuer cette opération, il faut déposer au préalable :

- la capote,
 - le capot,
 - le pare-brise,
 - le bandeau,
 - les deux portes,
 - l'aile avant,
 - la garniture intérieure du panneau de côté (partiellement)
 - le pare soleil,
 - la ceinture de sécurité,
 - l'enjoliveur sur brancard,
 - les sièges avant,
 - la banquette arrière,
 - les tapis,
 - la planche de bord.
- } (côté intéressé)

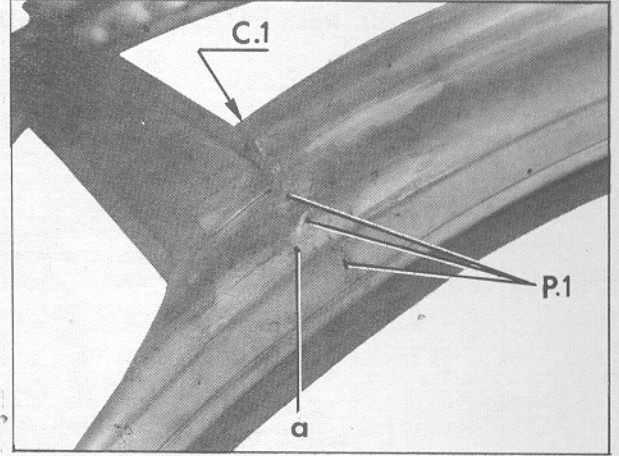
Outillage nécessaire :

- Perceuse
- Extracteur de points de soudure « 2662-T » ou « PICKAVANT »
- Burin à dégraffer
- Poste de soudure autogène
- Pince à souder
- Pinces serre-tôles.
- Disquéuse.

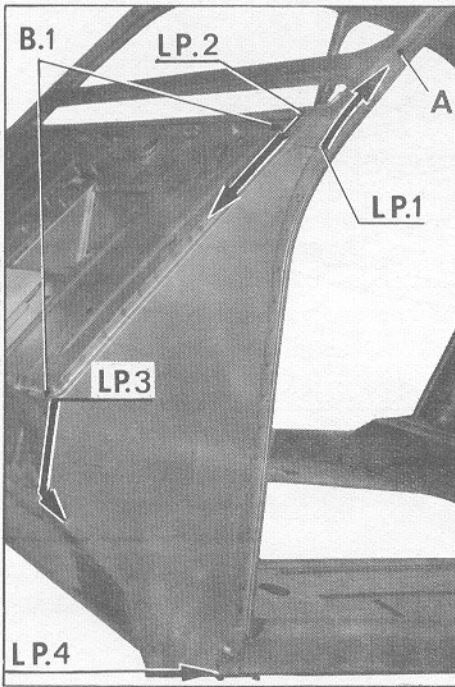
11826



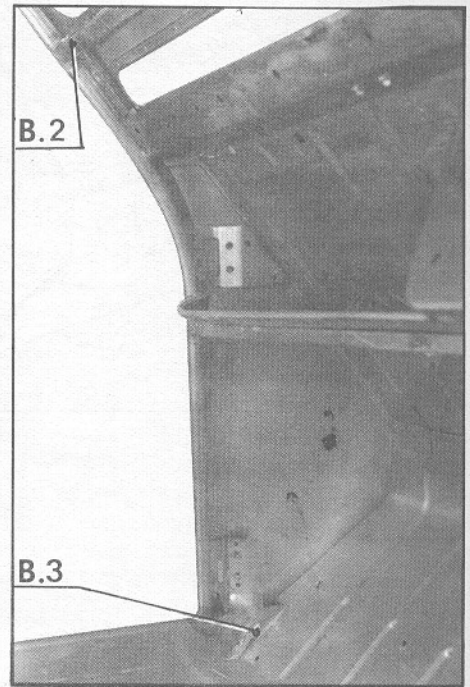
12952



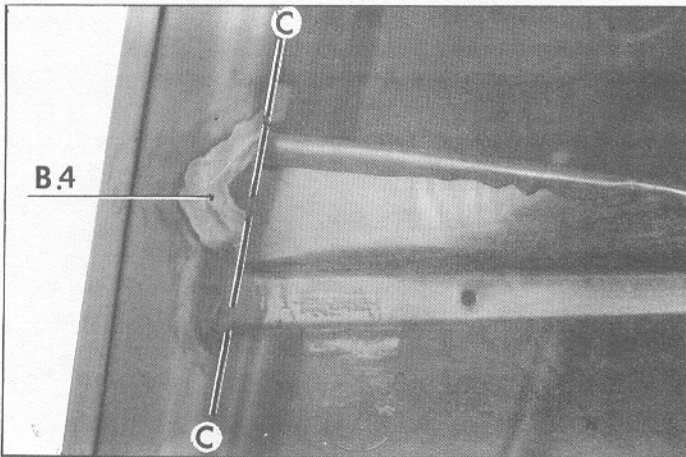
11821



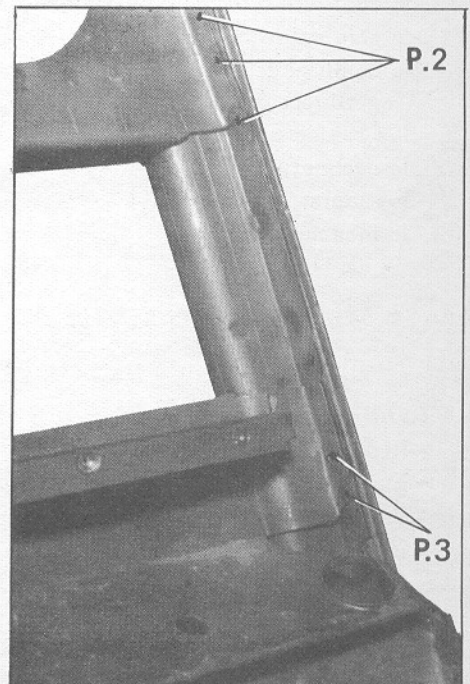
118.40



118.17



13179



DEPOSE

1. A la scie, sectionner perpendiculairement le panneau de côté suivant A-A (brancard de bas de caisse) et B - B (partie supérieure du panneau de côté) à 100 mm du pied milieu.

3. Eliminer en chauffant et brossant :

- l'étain en « a »,
- les points de brasure, suivant :
 - B. 1
 - B. 2
 - B. 3
 - B. 4

4. Dégraffer (par perçage de préférence) les points de soudure électrique suivant les lignes :

- LP. 1 (jusqu'à P.1)
 - LP. 2
 - LP. 3
 - LP. 4 (jusqu'à A-A)
- et les points P. 1

Dans la zone des traverses inférieures de baie de pare-brise, relever le bord A de la tôle et dégraffer les points de soudure P. 2 et P. 3.

4. Couper à la scie (le plus près possible du montant) la traverse de tablette avant suivant C-C. Déposer le panneau de côté (partie avant).

PREPARATION

5. Préparer (meuler, souder, planer) les lignes de dégrafage.

Reformer les tôles si nécessaire.

Décaper les zones de soudure sur la caisse.

6. Préparer la pièce neuve :

Tracer sur le panneau neuf les sections A-A et B-B (respecter exactement les cotes utilisées sur la caisse lors de la dépose).

Effectuer ces coupes.

Décaper les zones de soudure.

POSE

7. Poser le panneau de côté :

Présenter la pièce neuve sur la caisse, la positionner et la brider à l'aide de pinces serre-tôles. Vérifier l'encadrement de porte avant (se servir de la porte comme gabarit).

Parfaire l'ajustage des sections, si nécessaire.

8. Procéder au soudage du panneau de côté :

a) à la pince suivant les lignes ou points :

- LP. 4
- LP. 2
- LP. 3,
- P. 3
- P. 2
- P. 1

b) exécuter les cordons de soudure autogène suivant les sections :

- A-A
- B-B
- C-C (liaison entre traverse de tablette et montant avant).

c) rabattre le bord A et souder à la pince suivant LP. 1.

d) faire des brasures suivant :

- B. 1
- B. 2
- B. 3
- B. 4

9. Meuler les cordons de soudure suivant les deux sections A-A et B-B.

Faire une finition à l'étain en « a » et aux raccords A-A et B-B si nécessaire.

10. Parfaire l'étanchéité et la protection de la caisse.

11. Peindre.

12. Procéder à la pose et au réglage des éléments préalablement déposés.